

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOUDUN**

SEANCE DU 6 MARS 2024

Date de la convocation
29.02.2024

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 27
Votants 28

L'an deux mille vingt quatre
le six mars,
à 20 H, le Conseil Municipal de LOUDUN,
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joël DAZAS,
Maire de Loudun.

Secrétaire de séance : Mme Sandra PROD'HOMME

ETAIENT PRESENTS :

M. DAZAS, Maire ; Mme MOUSSEAU, M. ROUX, Mme LEGEARD, M. JAGER, Mme VAUCELLE, M. DUCROT,
Mme BONNET, M. RIGAULT, Adjoint ; M. JALLAIS, M. AUCHER, M. DOUX, Mme ENON, Mme MAUBERGER, M. VIVIER
(Maire délégué de Rossay), M. OLIVIER, Mme FERRE, Mme PELLETIER, Mme LIEBOT, Mme LAMBERT, Mme PROD'HOMME,
M. GANDIER, M. VION, Mme TRAVOUILLO, Mme PINEAU, M. PRUD'HOMME, M. BONNET, Conseillers municipaux.

ABSENTS et EXCUSÉS :

M. DUPUIS, Mme BAUDU-HASCOET

Pouvoir de Mme Patricia BAUDU-HASCOET à Mme Isabelle MAUBERGER

OBJET DE LA DELIBERATION :

Attribution des subventions aux associations pour 2024

Monsieur le Maire donne lecture du rapport suivant :

Considérant la réception annuelle des différentes associations de Loudun et
l'examen de la situation de chacune,

Vu l'avis favorable de la Commission « Commerce, Finances » en date du
19 février 2024,

Il est proposé l'attribution des subventions suivantes aux associations pour
2024 :

VIE ASSOCIATIVE	
Amicale des employés communaux	2 500.00€
Amicale pour le don du sang	100.00€
Club des Sauveteurs Loudunais	300.00€
Club informatique RND86	350.00€
FNATH	100.00€
Les P'tits Loups Dunais	500.00€
Partageons nos talents	100.00€
Total	3 950.00€

.../...

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le :1.5.MARS.2024.....

Publié le :1.5.MARS.2024.....

Notifié le :

CULTURE ET LOISIRS	
Amis de Théophraste Renaudot	1 800.00€
École de Cordes du Loudunais	2 700.00€
Fondation Anako	1 000.00€
Huit et Demi	650.00€
Instrumentarium	6 050.00€
Théâtre de la Reine Blanche	1 500.00€
Total	13 700.00€

COMMUNICATION ET PATRIMOINE	
Amis de Gabriel Fauré	2 430.00 €
Art et Culture en Pays Loudunais	100.00€
Centre de Mémoire du Loudunais	300.00€
Coutumes Contes et Légendes	100.00€
Société Historique	400.00€
Sous-Total	3 330.00€
Comité de Jumelage	8 000.00€
Total	11 330.00€

ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE	
AADH	3 000.00€
APER Renaudot	250.00€
Bibliothèque Pédagogique	700.00€
Coup d'Pouce	810.00€
F.C.P.E.	250.00€
<u>COLLEGE J. BELLAY</u>	
. Foyer Collège	800.00€
. Association Sportive	1 200.00€
<u>LYCEE GUY CHAUVET</u>	
. Maison des lycéens	500.00€
. Association Sportive	1 100.00€
. Association Solidarité et Tolérance	3 500.00€
<u>LYCEE MARC GODRIE</u>	
. Maison des lycéens	2 000.00€
. Association Sportive	1 000.00€
. LEP Classe défense	143.00€
<u>CHAVAGNES (Collège)</u>	
<u>St Joseph (Primaire et Maternelle)</u>	
. Cultur'ailes	2 800.00€
. Association sportive Chavagnes	900.00€
. APE Chavagnes/St Joseph	250.00€
<u>COOPERATIVES SCOLAIRES</u>	
. Ecole Maternelle Chat Botté	800.00€
. Ecole Primaire Jacques Prévert	1 280.00€
. École Théophraste Renaudot	1 900.00€
Total	23 183.00€

.../...

VIE SPORTIVE	
ACDL (cyclotouristes)	140.00€
ADAL (athlétisme)	1 215.00€
Aéroclub Loudunais	500.00€
Amis de la Pétanque	200.00€
Archers du Loudunais	567.00€
Arts Martiaux Loudunais	1 458.00€
ASNL (natation)	810.00€
Association Gymnique Loudunaise	2 790.00€
Badminton Club de Loudun	300.00€
Cercle d'Escrime du Loudunais	486.00€
Club de Tir du Pays Loudunais	567.00€
Dance with Svaya	200.00€
Football Club Loudun	4 860.00€
Loudun AC Volley Ball	1 215.00€
Loudun Handball Haut Poitou	4 860.00€
Kung Fu club Loudunais	648.00€
La Runaudot	1 200.00€
Ping Pong Club Loudunais	1 539.00€
Rugby Club Loudun	2 430.00€
Tennis Club Loudun	1 350.00€
Twirling Club Loudun	1 458.00€
Véloce Club	810.00€
Poitou Charentes Animation	4 000.00€
Total	33 603.00€

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT	
Arbrissel	150.00€
Total	150.00€

ECONOMIE	
FAE	5 500.00€
Entreprendre en Pays Loudunais	300.00€
Total	5 800.00€

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES	
FNACA	450.00€
Médaillés Militaires	150.00€
Union Nationale des Combattants	350.00€
Total	950.00€

TOTAL GENERAL	92 666.00€
----------------------	-------------------

Après examen, le Conseil Municipal adopte les attributions de subventions aux associations pour 2024 à l'unanimité, sauf pour les associations suivantes :

- ✚ ADAL : 1 abstention
- ✚ Le Théâtre de la Reine Blanche : 1 abstention
- ✚ Cultur'ailles : 1 abstention
- ✚ Les Amis de Th. Renaudot : 1 abstention
- ✚ Amicale pour le Don du sang : 1 abstention
- ✚ FNATH : 1 abstention
- ✚ Solidarité et Tolérance : 1 abstention

La secrétaire de séance,
Sandra PROD'HOMME



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Joël DAZAS

